

PROTOCOLE PARK & PLAY : PHASE 1

Cher(e) membre,

Plus que quelques nuits à dormir et notre club rouvrira ses portes pour vous permettre de pratiquer votre sport favori, de parcourir enfin nos fairways et de fouler nos greens sur notre parcours qui a été bichonné et amélioré pendant cette période de confinement.

Un merci tout particulier à Jean Jacques et ses hommes qui, malgré les circonstances, ont travaillé tous les jours pour vous permettre de jouer dès la reprise dans des conditions optimales.

Comme vous le savez déjà, pour pouvoir à nouveau jouer, il faudra à partir de ce lundi 4 mai, respecter strictement un certain nombre de règles applicables dans l'ensemble des clubs belges ainsi que des directives propres à chaque club. Vous les trouverez ci-dessous.

Comme vous le constaterez, celles-ci sont précises et doivent être impérativement respectées par tous, sous peine de sanctions individuelles gérées par le club ou collectives gérées par la Fédération.

Vous devez, tous, être conscients que la violation de ces règles – qui ont pour objectif prioritaire de préserver votre santé et celle des autres – entraînera une marche en arrière des autorités pouvant aller jusqu'au renouvellement de l'interdiction pure et simple de pratique le golf cette année.

Nous vous demandons donc de lire très attentivement ce qui suit, car seul le suivi de ces règles nous permettra de continuer à ouvrir notre club.

Attention : Les directives reprises ci-dessous sont des mesures temporaires et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment . La Fédération nous annonce qu'elle reste dans l'attente de directives plus précises susceptibles d'entraîner certaines modifications et/ou précisions.

Déplacement et arrivée au club

- Aucun covoiturage n'est autorisé : seul(es) la ou les personnes vivant sous votre toit peut/peuvent vous accompagner en voiture. Idéalement, munissez vous d'un « Print » de votre réservation en cas de contrôle policier.
- Vous ne pouvez vous rendre et pénétrer dans l'enceinte du club que si et seulement vous avez une réservation de partie
- Vous devrez accéder aux installations du club 30 minutes avant votre heure de départ et serez accueilli à la barrière où votre heure de réservation sera vérifiée. Il est donc inutile de venir plus de 30 minutes avant votre départ. Vous serez alors obligé de devoir rebrousser chemin...
- Pour garer votre voiture, vous suivez les instructions de la personne en charge de l'accès au club. Celle-ci vous indiquera en priorité le nouveau parking à gauche de l'entrée où une place d'écart entre véhicule devra nécessairement être respectée.
- Votre voiture parquée, seules les personnes jouant pour la 1ère fois et qui louent un casier, iront récupérer leur sac, trolleys et accessoires au caddy-house. Ils se laveront les mains avant et après la reprise de leurs effets et seront obligatoirement munis d'un

masque. Après la partie, ils devront les reprendre dans leur voiture et ne pourront plus accéder au caddy-house ultérieurement.

- Aucun chariot du club ne sera disponible.
- Pour ceux qui souhaitent aller au practice avant leur départ, il vous sera proposé un filet de 20 balles, préalablement désinfectées, à l'entrée-barrière du Club. Vous ne pourrez donc taper que ces balles au practice.
- Avant de vous rendre au golf, vous aurez pris la précaution d'avoir été aux toilettes, aucune commodité n'étant accessible dans l'enceinte du club avant et pendant votre partie.
- Aucun accompagnant non-joueur ne sera autorisé dans l'enceinte du club.
- Il vous est hautement recommandé de vous munir d'un gel hydro alcoolique pour se laver les mains lorsque nécessaire. De même, le port du masque n'est pas obligatoire mais est vivement recommandé.
- Les joueurs sont priés de respecter les directives du personnel et des marshalls durant leur présence au sein du club, les gestes barrières étant naturellement d'application.
- Pour venir jouer, il vous est recommandé de vous munir de votre carte de la Fédération Belge de Golf prouvant votre appartenance à notre club.

Les réservations

Les règles énoncée ci-après ont pour lignes directrices de permettre à chacun de pouvoir jouer un nombre de fois équivalent et de permettre au staff de gérer, dans l'intérêt de tous, l'afflux de candidats affamés de golf après une telle période de pénurie.

Afin de permettre à tout le monde de jouer, les règles de réservation sont les suivantes :

- Les réservations se font exclusivement via I-golf , onglet compétition. En dehors des réservations last minute (voir ci-dessous), aucune réservation ne peut se faire par téléphone.
- Afin de permettre à chacun de pouvoir jouer, chaque joueur peut réserver uniquement deux départs par semaine (du lundi au dimanche) mais un seul départ par week-end ; une comptabilité des départs sera tenue par le club.
- Le nombre de joueurs autorisés par flight est de **3**, avec départ toutes les 10 minutes.
- Exceptionnellement, on ne laisse PAS passer les flights plus rapides.
- Les réservations se font à partir de 72 heures (3 jours) à l'avance et se clôture le jour précédent le départ, à 12h.

Exemples :

- 1) Pour jouer le lundi 4 mai, les réservations seront ouvertes le vendredi 1^{er} mai à 8h30. Elles seront clôturées le dimanche 3 mai à 12h.
 - 2) Pour jouer le samedi 9 mai, vous pourrez réserver entre le mercredi 6 mai 8h30 et le vendredi 8 mai 12h selon les places toujours disponibles.
 - 3) Le mardi 5 mai à partir de 8h30, vous pourrez réserver pour le vendredi 6 mai et le jeudi 5 mai mais plus pour le weekend car vous avez déjà deux réservations.
- Au jour -1 entre 12 et 17h, une réservation « last minute » uniquement **par téléphone** peut être faite en fonction des places restées libres et ne sera pas comptabilisée dans les 2 réservations maximum par semaine. Aucune réservation pour le lendemain ne sera acceptée après 17 h ni le jour du départ. Les départs restés libres ne seront pas joués.
 - Les réservations sont personnelles et ne sont pas transmissibles à un autre membre même de sa propre famille. Une non présentation sera automatiquement sanctionné (voir ci-après).

- Les départs ont lieu entre 8h30 et 15h20 pour jouer 18 trous et entre 15h30 et 18h30 pour jouer 9 trous.
- Plus personne ne sera autorisé dans l'enceinte du club après 21h.
- Il est absolument interdit de jouer sur le terrain sans réservation et en dehors des heures reprises ci-dessus.
- Jusqu'à nouvel ordre, le terrain est réservé uniquement aux membres. Il n'y aura donc aucun greenfee, ni aucun invité autorisé.

Le practice

La fréquentation du practice et la zone d'entraînement située à gauche du nouveau parking sont interdits à l'exception de ce qui est indiqué ci-après

- Le practice est accessible, aux fins d'échauffement, uniquement 30 minutes avant le départ aux joueurs ayant une réservation.
- Vous ne pouvez frapper que vos 20 balles reçues dans un filet à l'entrée. Il est interdit de jouer des balles qui resteraient sur les tapis suite au passage d'autres joueurs.
- Le distributeur de balles est fermé.
- 5 places à l'extérieur et 2 places couvertes sont réservées uniquement pour les joueurs ayant leur départ dans les 30 minutes suivantes. Des flèches sont collées dans chaque zone. Veuillez jouer dans le prolongement de ces flèches.
- Les pros occupent chacun une loge qui leur est réservée.

Les pros

- Le practice est accessible aux élèves de nos pros durant leur leçon, pas au-delà.
- Le pro prend en charge la gestion des balles jouées par son élève durant la leçon.
- Le joueur arrive 5 minutes avant sa leçon à l'entrée du Club.

Votre partie sur le terrain

- Vous arrivez dans la zone de départ 5 minutes avant l'heure de celui-ci. Un starter vous donnera l'autorisation de commencer votre partie. Il est indispensable d'être à l'heure.
- Les parties seront exclusivement amicales : aucune compétition ni EDS (« extra day score ») jusqu'à nouvel ordre.
- Vous respecterez tout au long du parcours la distanciation sociale de 1m50 (ou deux clubs).
- Les râtaux de bunker sont retirés du terrain. Vous effacerez vos traces le mieux possible en utilisant la semelle de votre sand wedge ou de votre chaussure. Si votre balle se trouve dans une trace de pas, vous êtes autorisé à la placer à une distance de carte de score sans vous rapprocher du trou.
- Les bancs, laves balles et poubelles sont condamnés. En conséquence, veuillez vous munir d'un récipient (sachet,...) pour reprendre vos débris chez vous.
- Sur le green, vous ne prendrez jamais le drapeau en main. Un dispositif adapté dans la cup vous permettra de récupérer facilement votre balle sans qu'elle ait atteint le fond du trou.
- Même si la partie est amicale, vous veillerez à avoir un rythme particulièrement soutenu et relèverez votre balle si nécessaire. Le bon déroulement de cette reprise dépendant du respect, par toutes et tous, du rythme de jeu, les sanctions définies ci-après pourront être appliquées en cas de jeu lent constaté.
- Votre partie terminée, vous vous rendrez immédiatement à votre véhicule en reprenant votre matériel et en saluant avec une distance sociale vos partenaires de jeu.

Le Putting green et le green d'approche

- Ces deux zones sont fermées et inaccessibles aux joueurs.
- Seuls, les pros avec leurs élèves pourront y accéder pour leurs leçons.

Les golfettes

- L'utilisation de voitures n'est pas autorisée dans cette première phase, sauf pour les handigolfers disposant d'une dérogation fédérale.
- Une seule personne est autorisée par voiturette.
- Les véhicules utilisés seront désinfectés quotidiennement par le personnel du golf.

Le Club House

- Le club house sera totalement inaccessible (toilette, vestiaire et restaurant).
- De même, aucun accès à la terrasse ne sera autorisé, pour quelque raison que ce soit.
- Vous l'avez compris, le club est ouvert dans une optique de pratique du golf mais pas dans un objectif de rencontres sociales en dehors évidemment de la partie que vous jouez.

Sanctions

- Les joueurs : En conformité avec la proposition de la Fédération, si un joueur ne respecte pas les injonctions reprises dans ce document, les sanctions suivantes lui seront appliquées :
 - 1^{ère} infraction : Suspension du joueur pendant une semaine ;
 - 2^{ème} infraction : Suspension du joueur pendant 1 mois ;
 - 3^{ème} infraction : Suspension du joueur jusqu'au 31 décembre.
- Un comité Covid composé du Président, du Capitaine et du Directeur sera en charge d'examiner les faits susceptibles d'être constitutifs d'infractions aux règles décrites ci-avant et à leur esprit et de prononcer ces sanctions si nécessaires.
- A situation exceptionnelle, décision exceptionnelle :
Les clubs ayant pris l'engagement formel d'appliquer vigoureusement les règles du Park & Play, la FRBG en collaboration avec Golf Vlanderen et l'AFG, se réserve le droit de sanctionner les clubs de toute infraction, au non-respect du protocole Park & Play.
Le Conseil d'administration du Club souhaite ardemment ne pas devoir vivre ce genre de situation et invite tous les membres à respecter ce protocole mis en place pour le bien-être de chacun.

Le RGCST est conscient des moments difficiles que l'ensemble de ces membres ont traversé et que la situation minimaliste imposée par les autorités, tant fédérales que sportives, est susceptible de générer crispation et discussion. Cependant, plus ces restrictions seront suivies à la lettre, plus vite nous retrouverons le plein exercice de nos libertés et le plaisir de nous revoir, comme avant...

Vous pouvez consulter sur notre site le cadre légal dans lequel Park & Play a été négocié par la Fédération avec les Autorités belges.